

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 33

**MINISTERE DES
FORETS ET DE LA FAUNE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 960: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	16
2.2.	PROGRAMME 961: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	28
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	29
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	29
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	31
2.3.	PROGRAMME 962: SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	35
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	37
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	40
2.4.	PROGRAMME 963: VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	44

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	45
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	46
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	48
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	55
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	56
3.2.	LEÇONS APPRISES	56
3.3.	PERSPECTIVES	57

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision du sous-secteur des forêts et de la faune se décline ainsi qu'il suit : « Pour un Cameroun écologiquement viable, dont les forêts et la faune contribuent de manière durable et soutenue au développement économique, social et culturel ».

Cette vision du sous-secteur des forêts et de la faune projette l'image d'un Cameroun vert, écologiquement viable et économiquement prospère, qui assure la conservation de sa diversité biologique et une utilisation rationnelle des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Cette Vision s'arrime aux orientations stratégiques contenues dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Elle s'articule autour de quatre (4) piliers principaux :

- le développement des productions forestières et fauniques ;
- l'amélioration du cadre de vie en milieu rural ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'amélioration du cadre institutionnel.

Pour réaliser la vision que ci-dessus définie au cours de la période 2016-2018, les axes et objectifs stratégiques ci-après ont été retenus :

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
Amélioration de la gestion durable des forêts	Sécuriser et gérer durablement l'espace forestier
Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	Sécuriser les aires protégées et valoriser durablement les ressources fauniques
Valorisation des ressources forestières	Promouvoir le développement et la transformation des ressources ligneuses et non ligneuses
Amélioration de la gestion et de la gouvernance du sous-secteur	Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur charbon de bois, bois de service, produits forestiers non ligneux végétaux

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2005/099 du 06 avril 2005, portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 Décembre 2005, le Ministre des Forêts et de la Faune est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de forêt et de faune.

A ce titre, il est responsable :

- de la gestion et de la protection des forêts du domaine national ;
- de la mise au point et du contrôle de l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts ;
- du contrôle du respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière par les différents intervenants ;
- de l'application des sanctions administratives lorsqu'il y a lieu ;
- de la liaison avec les organismes professionnels du secteur forestier ;
- de l'aménagement et de la gestion des jardins botaniques ;
- de la mise en application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun en matière de faune et de chasse.

En application des dispositions de l'article 22 du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant réorganisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est également chargé :

- de l'aménagement et la gestion des aires protégées ;
- de l'inventaire et la protection de la faune et de la flore ;
- du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Par ailleurs, il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la tutelle de l'Agence Nationale de Développement des Forêts (ANAFOR), de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (ENEF), de l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), du Centre spécialisé de Promotion du Bois de NKOLBISSON (CPB) ainsi que la liaison avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en ce qui concerne la forêt.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les quatre (4) programmes du Ministère des Forêts et de la Faune ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- la Vision 2035 ;
- le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) ;
- la Stratégie du Sous-secteur Forêt et Faune (SSFF) ;
- la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- la Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes

subventionnés pour l'exercice 2016;

- la pérennisation des acquis de deux décennies de réformes du sous-secteur ;
- l'impératif de générer plus de croissance ;
- la nécessité de créer plus d'emplois ;
- la mise en œuvre du Budget Programme.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

La présente synthèse décline les résultats atteints par programme. Les pourcentages affichés représentent le taux de réalisation des activités définies. La moyenne est calculée sur la base des résultats approuvés par les Chefs de Programmes. Les résultats contenus dans la matrice ci-après permettent de dégager un taux global de rendement au 31 décembre 2016, évalué à 89,85 % contre 86,77 % en 2015.

1.4.1 Statistiques de performance des programmes en 2016

Les statistiques des différents résultats se présentent de la manière suivante :

Programmes	Nombre de résultats attendus en 2015	Résultat > à 100 %	Résultat = 100 %	Résultat > à 50 % et < à 100 %	Résultat < à 50 %
961	5	2	0	2	1
962	5	1	0	4	0
963	4	4	0	0	0
960	12	2	6	4	0
Total	26	9	6	10	1

Des **vingt-six (26)** résultats attendus au terme de l'année 2016,

- neuf (9) indicateurs ont dépassé leurs objectifs fixés à 100 % ;
- six (6) indicateurs ont atteint leurs objectifs fixés à 100 % ;
- dix (10) indicateurs poursuivaient encore leurs objectifs ; et
- un (1) indicateur n'a pas atteint son objectif au 30 décembre 2016. L'indicateur relatif au pourcentage des recettes de l'activité forestière destinées aux communes et aux communautés, investies dans les projets de développement, est difficilement mesurable. Le principe d'unicité de caisse n'a pas permis de déterminer la part des recettes forestières perçue par les Communes, et investie dans les projets de développement.

1.4.2. Synthèse globale des résultats

La présente synthèse décline les résultats atteints par programme. Les pourcentages affichés représentent le taux de réalisation des activités définies. La moyenne est calculée sur la base des résultats approuvés par les Chefs de Programmes.

Les résultats contenus dans la matrice ci-après permettent de dégager un **taux global de**

rendement au 31 décembre 2016, évalué à **89,85 %** contre **86,77 %** enregistré en 2015.

Stratégie Sous-sectorielle Forêt et Faune Synthèse générale de rendement des programmes en 2016		
Code	Programme	Taux de rendement
960	Gouvernance et appui institutionnel dans le Sous-secteur forêt et faune	90,88 %
961	Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	92,81 %
962	Sécurisation et valorisation des ressources fauniques des Aires Protégées	75,72 %
963	Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	111,53 %
		89,85 %

1.4.3. Niveau d'atteinte de la cible annuelle et triennale des programmes en 2016

1.4.3.1. Niveau d'atteinte de la cible annuelle en 2016

L'année 2015 est la situation de référence retenue comme Baseline figurant dans le PPA 2016. Le niveau d'atteinte des cibles annuelles des programmes se présente ainsi qu'il suit :

- Programme 961 : 23 018 626 620 F.CFA enregistrés contre 24 milliards attendus pour un taux de **95,91 %** ;
- Programme 962 : 641 272 525 F.CFA enregistrés contre 1 milliard attendu pour un taux de **64,12 %** ;
- Programme 963 : 32 500 emplois directs enregistrés contre 32 500 emplois attendus pour un taux de **100 %** ;
- Programme 960 : 90,88 % de rendement enregistré contre 95 % attendus pour un taux de **95,66 %**

Programmes	Indicateurs	Valeur cible		Niveau d'atteinte de la cible annuelle			Taux d'atteinte de la cible triennale	Observations
		Année	Valeur	Année	Valeur	Taux		
961. Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts	2018	25 milliards	2016	23 018 626 620 F.CFA	95,91 %	31,31 %	Indicateur non cumulatif

962. Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées	Recettes fiscales spécifiques de la gestion du sous-secteur faune	2018	1,2 milliard	2016	641 272 525 F.CFA	64,12 %	19,43 %	Indicateur non cumulatif
963. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux (PFNL)	2018	35 000 emplois directs	2016	32 500 emplois directs	100 %	92,85 %	Indicateur cumulatif
960. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune	Taux de rendement dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur	2018	100 % des programmes exécutés	2016	90,88 %	95,65 %	30,29 %	Indicateur non cumulatif

1.4.3.2. Niveau d'atteinte de la cible triennale en 2016

Le niveau d'atteinte des cibles 2016 par rapport à l'atteinte des cibles triennales 2018 des programmes, se présente ainsi qu'il suit :

- Programme 961 : 23 018 626 620 F.CFA enregistrés contre 73,5 milliards attendus pour un taux de **31,31 %** ;
- Programme 962 : 641 272 525 F.CFA enregistrés contre 3,3 milliard attendu pour un taux de **19,43 %** ;
- Programme 963 : 32 500 emplois directs enregistrés contre 35 000 emplois attendus pour un taux de **92,85 %** ;
- Programme 960 : **30,29 %** de rendement enregistrés contre 100 % attendus.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 960

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE

Responsable du programme

SONE SIMON PIERRE
Directeur des Affaires Générales du MINFOF

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en oeuvre des activités du sous-secteur
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	86.93000030517578
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 12: PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 800 425 000	CP 3 800 425 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SONE SIMON PIERRE, Directeur des Affaires Générales du MINFOF	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 960 en 2016 a été influencé par :

- la Vision 2035 ;
- le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) ;
- la Stratégie du Sous-secteur Forêt et Faune (SSFF);
- la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat et la poursuite de son appropriation par les nouveaux responsables nommés ;
- la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- le blocage de précaution obligatoire de 20 % sur les Biens et Services ;
- l'élaboration des documents de planification, de programmation et de budgétisation validés par les deux chambres du Parlement ;
- l'insuffisance de l'appropriation des outils de la décentralisation par les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- la production de l'Annuaire Statistique 2015 ;
- le suivi des travaux de construction de l'Immeuble Siège du Ministère des Forêts et de la

Faune, et du processus d'attribution des travaux de construction de l'Immeuble siège de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;

- le passage du SIGIPES I au SIGIPES II assorti d'un renforcement de capacités des acteurs ;
- la poursuite du recensement du personnel et le redéploiement des nouveaux recrues ;
- le suivi de la formation paramilitaire des écogardes.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif global du Programme 960 est d'accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune. Il s'agit entre autre :

- de coordonner la mise en œuvre de la stratégie forêt et faune ;
- de développer et diversifier les partenariats ;
- de renforcer les mécanismes de suivi-évaluation ;
- de satisfaire les besoins du sous-secteur en ressources humaines compétentes ;
- de gérer les ressources financières et matérielles avec efficience ;
- d'améliorer le climat des affaires dans le sous-secteur.

L'état de mise en œuvre de ce programme enregistre de manière globale, un taux de rendement de **90,88 %**. De manière spécifique, sur les douze (12) actions programmées, douze (12) résultats sont attendus au 31 Décembre 2016. Les scores obtenus se présentent ainsi qu'il suit :

- Deux (2) indicateurs ont dépassé leur objectif à plus de 100 %
- Six (6) indicateurs ont atteint leurs objectifs à 100 %
- Cinq (5) indicateurs sont à la phase d'achèvement.

Ce taux de rendement est notamment dû :

- à l'organisation mensuelle et trimestrielle des rencontres de coordination tant dans les structures centrales que déconcentrées ;
- au renforcement du dispositif de pilotage ;
- à la poursuite de la mise en œuvre du cadre organique par la nomination des nouveaux responsables ;
- au suivi de la mise en œuvre du Budget Programme ;
- aux missions de suivi et de contrôles de la mise en œuvre des activités ;
- au respect du plan de passation de marché.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90,88 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	95,66%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 980 163 611	CP 1 980 163 611
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 820 261 389	Ecart CP 1 820 261 389
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 167 669 000	CP 3 167 669 000
TAUX DE CONSOMMATION	159,97 %	159,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Amélioration du dispositif de pilotage au moyen du respect du cadre organique, à l'accent mis dans le suivi de la mise en œuvre des activités, et au renforcement de capacités à travers : - l'organisation régulière des rencontres mensuelle et trimestrielle du dialogue de gestion dans les structures centrales et déconcentrées ; - la duplication des missions de suivi et de contrôles des structures ; - le respect du plan de passation des marchés et de la réforme des marchés publics ; - le transfert des fonds de contrepartie à certains projets et programmes ; - le paiement des arriérés.	
PERSPECTIVES 2017	- Poursuite de la mise en place du cadre de pilotage de la performance conformément aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats - Renforcement des capacités techniques et matérielles des différents acteurs des programmes techniques.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des structures								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,67%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		96.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		44/47 sessions statutaires tenues soit 97,67%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	765 000 000	765 000 000	647 637 641	647 637 641	552 858 000	552 858 000	72,27 %	72,27 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Sa mise en œuvre a été influencée par : - la mise en œuvre du cadre organique ; - le renforcement du dispositif de pilotage ; - le suivi-évaluation des activités par la communication régulière des scores des programmes.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Planification et programmation sous-sectorielle des activités ; - Mise en œuvre de la stratégie sous-sectorielle du MINFOF ; - Organisation et tenue de : + 3/4 réunions trimestrielles de coordination MINFOF + 10/12 réunions mensuelles de coordination SG + 3/4 comité de Direction FC/PSFE + 6/4 comité interne PPBS + 1/1 comité de programme FSAP + 2/2 comité de programme FSDF + 40/20 Réunions de coordination Régionales (CE, ES, SU, SW, LT, AD, OU, EN, NO, NW) La coordination et le suivi de la mise en œuvre des activités ont permis de produire : + 01 rapport annuel d'activités ; + 01 rapport annuel de mise en œuvre de la feuille de route ; + 01 rapport annuel de performance (RAP) 2015.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Nonobstant les difficultés enregistrées au suivi de la mise en œuvre des ressources transférées, l'atteinte de ces résultats s'explique par l'accent mis sur le suivi de la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur forêts et faune, à travers l'organisation régulière des rencontres de suivi de la mise en œuvre des indicateurs préalablement définis dans le strict respect des délais prescrits. Les ressources mobilisées du Fonds Commun PSFE ont permis d'assurer l'organisation des rencontres du Comité de Direction du Fonds Commun. Il en est de même des ressources des Fonds Spéciaux pour les rencontres des Comités de Programmes respectifs.								
Perspectives 2017	- Consolidation des acquis du dispositif de mise en œuvre du pilotage ; - Capitalisation des rencontres de coordination des Régions; - Engager une coordination et un suivi aux ressources transférées aux CTD, projets et programmes.								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense avec les données fiables et partageables								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification de programmation et de suivi-évaluation produits annuellement.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6 sur 6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	88 500 000	88 500 000	58 500 000	58 500 000	27 500 000	27 500 000	31,25 %	31,25 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - l'appropriation timide et mitigée des différentes étapes du processus de programmation ; - l'insuffisance de la motivation des différents acteurs de la Chaîne PPBS ; - la revue du mode de calcul des indicateurs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration des documents de planification et de programmation : + 01 Document de la Chaîne des Résultats des Programmes + 01 Document de Revue des Programmes + 01 Document du Rapport de Programmation + 01 Document du Cadre des Dépenses à Moyen Terme + 01 Document du Comité Interministériel d'Examen des Programmes + 01 Document de PPA validé et saisis dans PROBMIS								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce au dynamisme des ressources humaines impliquées dans l'élaboration des documents de planification et de programmation. Les ressources allouées à cette action ont été insuffisantes avec le démarrage tardif du déblocage des fonds au MINFI et le blocage de précaution obligatoire qui a fortement impacté sa mise en œuvre. Les ressources du Fonds Commun PSFE ont facilité l'organisation des différentes rencontres d'élaboration du Projet de Performance 2017.								
Perspectives 2017	- Sensibiliser les responsables des programmes sur la nécessité de s'impliquer activement dans l'élaboration des différents outils devant être pris en compte dans le processus de budgétisation ; - Sensibiliser et former les services déconcentrés en méthodologie d'élaboration des documents de planification ; - Inviter dès le mois de janvier tous les programmes, à la maturation des éléments des projets devant être pris en compte dans la programmation. - Se conformer au calendrier de programmation et du chronogramme de la chaîne PPBS.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes.								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		79.19999694824219						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05 sur 05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	595 925 000	595 925 000	539 721 509	539 721 509	429 148 000	429 148 000	72.01 %	72.01 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - l'appropriation timide des différentes étapes du processus d'élaboration des documents budgétaires ; - l'insuffisance de la motivation des différents acteurs de la Chaîne PPBS ; - la mise en œuvre des référentiels des documents budgétaires ; - Mise en œuvre de la loi des finances 2016 ; - Mise en œuvre de la Circulaire sur l'exécution du budget 2016								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 01 document de Pré-Conférences Budgétaires ; - 01 document de Conférences Budgétaires 2016 ; - 01 document du projet de loi des finances de l'exercice 2017 (Chapitre 33) ; - 01 document du Plan de Passation des Marchés du projet de BIP 2017 du Chapitre 33 ; - 01 document du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce : - à l'anticipation et au dynamisme des ressources humaines impliquées dans l'élaboration des documents de budgétisation ; - à l'accréditation des différents responsables des structures ; - au renforcement des capacités à l'utilisation de l'application PROBMIS ; Les ressources allouées à cette action ont été jugées insuffisantes avec le démarrage tardif du déblocage des fonds au MINFI et le blocage de précaution obligatoire qui a fortement impacté sa mise en œuvre. Les ressources du Fonds Commun PSFE ont facilité l'organisation des différentes rencontres d'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2017-2019.								
Perspectives 2017	- Saisine du Ministère des Finances en vue de l'amélioration de la présentation des états issus de l'application PROBMIS et de la qualité de la connexion au réseau ; - Engager le Service des Marchés au démarrage en début d'année de la procédure de passation des marchés Publics ; - Actualisation des éléments de maturation des projets des Programmes dès le vote de la loi de finance par l'Assemblée Nationale; - Amélioration progressive de l'exécution financière des activités planifiées								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01 sur 01						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	28 000 000	28 000 000	24 496 018	24 496 018	24 496 018	24 496 018	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - l'insuffisance des ressources humaines à la capitalisation des données statistiques ; - la mise à disposition tardive de certaines données économiques (COMCAM) ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fonctionnement effectif de l'Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques Forestières et Fauniques (UOGSFF) - 01 document de l'annuaire statistique 2015 du Sous-Secteur Forêts et Faune produit et diffusé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - l'appui technique de l'Institut National des Statistiques ; - la capitalisation des données de l'annuaire statistiques 2014 ; - l'engouement du Consultant et du personnel impliqué dans le dispositif de collecte et de production des données statistiques ; - Les ressources allouées à cette action ont été jugées suffisantes malgré le blocage de précaution obligatoire.								
Perspectives 2017	- Amélioration de la collecte et de la production des données statistiques ; - Poursuite de la capitalisation des données statistiques.								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures et équipements acquis annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75,14		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		86.04000091552734						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		52,6%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	412 500 000	412 500 000	355 707 138	355 707 138	347 876 000	347 876 000	84,33 %	84,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Le non-paiement des décomptes pour les travaux de construction de l'Immeuble Siège du MINFOF par le Ministère des Finances ; - L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements adéquats ; - La lourdeur dans le processus de passation du marché de l'Immeuble Siège de la COMIFAC ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des gros œuvres de l'Immeuble Siège du Ministère des Forêts et de la Faune ; - Attribution du marché relatif aux travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC ; - Réception définitives des Délégations Régionales des Forêts et de la Faune du CENTRE, du LITTORAL, et de l'EST - Poursuite des travaux de finitions des Délégations Régionales du NORD, de l'EXTREME-NORD et de l'ADAMAOUA. - Construction du Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de KONYE et ELAT ; - Réhabilitation de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'ADAMAOUA ; - Réhabilitation des Délégations Départementales des Forêts et de la Faune du MAYO REY, MAYO SAVA, SANAGA MARITIME, DJA ET LOBO et MEFOU ET AKONO ; - Construction d'une clôture pour la sécurisation des Délégations Régionales du Littoral, du Sud, du Nord-ouest et de la Délégation Départementale du KUPE MUANENGUBA ; - Construction d'un bureau et logement d'astreinte du conservateur su Parc National de MOZOGO-GOKORO ; - Construction d'un poste de surveillance dans le Parc National de la Vallée du MBERE ; - Equipements divers des structures dans les services centraux et déconcentrées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les divers chantiers de construction ou de réhabilitation de bâtiments ainsi que les efforts d'équipement des services qui sont en cours, permettront à terme de résorber les déficits actuels. Toutefois, 52,6 % de personnel disposent d'un poste de travail fixe dans les services, on peut notamment relever : - L'évaluation des travaux de construction des immeubles sièges du MINFOF et de la COMIFAC devant se faire au terme des trois années imparties pour leur réalisation ; - Quatre (04) Délégations Régionales construites et achevées (CENTRE, SUD, EST, et OUEST) sur financement C2D ayant fait l'objet d'une réception officielle par le MINFOF ; - L'acquisition de quelques équipements pour les Ecogardes.								
Perspectives 2017	- Poursuivre le suivi de la mise en œuvre de l'amélioration des conditions de travail des cadres du MINFOF ; - Les divers chantiers de construction ou de réhabilitation des bâtiments en cours (projets souvent pluriannuels) ainsi que les efforts d'équipement des services, permettront à terme de résorber graduellement les déficits actuels.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,4		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88,4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 646 000 000	1 646 000 000	166 864 483	166 864 483	347 876 000	347 876 000	84,33 %	84,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - La mise en place du SIGIPES II ; - Le suivi de la mise en œuvre du Plan de Formation Triennal du sous-secteur forêts et faune								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- La notification des départs à la retraite de 83 personnels admis à faire valoir leur droit à la retraite en 2016 ; - La suspension de solde de six (06) cas de personnels décédés ; - Le redéploiement de 135 personnels nouvellement recrutés par le MINFOPRA ; - La mise en place d'un fichier pour les stagiaires ; - La prise en compte de l'aspect genre : 17 % contre 83 % occupent des postes de responsabilités ; - La notification de 15 lettres de félicitation et de quatre (4) lettres d'encouragement ; - La sanction de 35 personnels dont 01 cas de révocation, 12 absences irrégulières, 10 suspension de fonction, 10 suspension de solde, 01 blâme et 01 avertissement ; - Le traitement de 1 451 actes de carrière du personnel ; - Le traitement de 33 dossiers de frais de relève pour une incidence de F.CFA 6 369 201 ; - Le paiement des divers rappels de prise en charge de 519 personnels pour une incidence de 261 180 356 F.CFA. -Préparation militaire spéciale - Formation civique et militaire de 130 Ecogardes aux techniques militaires supérieures au Camp du Bataillon des Troupes Aéroportées de KOUTABA (BTAP) ; - Mise en place d'un Comité « ad hoc » chargé de l'organisation de la formation paramilitaire et d'avancement en attribut de grade ; - Promotion de l'action sociale et lutte contre le VIH et le SIDA. Recrutement et Formations Le renforcement des capacités dans divers domaines de 420 personnels sur les 500 projetés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - La reprise des recrutements du personnel du Corps des Eaux et Forêts par le MINFOPRA ; - La refonte du système de gestion des ressources humaines de l'Administration ; - Le fonctionnement effectif du comité d'assainissement du fichier solde ; - Le traitement des nouvelles données sur le personnel ;								
Perspectives 2017	- Poursuite de l'assainissement du fichier solde du personnel - Finalisation du processus du SIGIPES 2								

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINFOF								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 52%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		52%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	26 000 000	26 000 000	13 020 000	13 020 000	13 019 998	13 019 998	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - La poursuite du plan de développement des TIC ; - L'exécution du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) du Fonds Commun du Programme Sectoriel Forêts Environnement (PSFE)								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraunts)	- La mise en œuvre du schéma directeur informatique adopté et rendu exécutoire par Décision n° 0349/D/MINFOF/SG/CI du 07 Juillet 2014 ; - La mise à jour permanente du site Web ; - La maintenance permanente des équipements réseaux ; - Le suivi et l'entretien des équipements de la salle des serveurs ; - L'avis de non objection obtenu de la KfW pour le Data Center ; - La poursuite du développement du SIGIF 2 ; - L'acquisition effective des équipements informatiques pour les Régions pilotes du Centre, du Sud et de l'Est.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraunts)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - L'appui financier du Fonds Commun PSFE pour la mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFOF ; - Cette action est entièrement financée sur les ressources du Fonds Commun PSFE.								
Perspectives 2017	- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFOF - Augmentation du personnel aux activités de maintenance des appareils et outils informatiques d département ministériel								

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'audit produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20 sur 20 mission d'audit conduit						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	88 000 000	88 000 000	61 048 987	61 048 987	13 020 000	13 020 000	50,08 %	50,08 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Le suivi de la stratégie de lutte contre la corruption dans le sous-secteur forêts et faune - Le contrôle et audit des structures								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 20 sur 20 services audités (EFG, CENTRE, EST, DF, LITTORAL, OUEST, ENEF, NGOYLA MINTOM, SUD OUEST, NORD OUEST, ADAMAOUA, NORD, EXTREME-NORD); - Missions inopinées d'investigation dans le MBAM et KIM –NGAMBE TIKAR, GIC NA, SDVF/DFAP - Suivi des activités informelles et d'exploitations illégales dans le sous-secteur forêts et faune ; - Opérationnalisation de la cellule de lutte contre la corruption ; - Traitement des différents actes de dénonciations et propositions des sanctions ; - Développement des normes de service devant servir de référence pour l'évaluation des performances ; - Renforcement des capacités des structures chargées du contrôle ; - Conduite des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation sur les méfaits de la corruption tant à l'intérieur de l'Administration qu'en direction de l'ensemble des acteurs concernés ; - Développement et mise en œuvre d'un système de motivation et de sanction ; - Best Practices aux contrôles : 86 %								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - L'évaluation des performances des services du MINFOF ; - La mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans toutes les Régions. - La vulgarisation du document sur les bonnes pratiques de l'Agent Probe du MINFOF ; - La vulgarisation du document du Contrôleur Forestier								
Perspectives 2017	- Améliorer le fonctionnement et la performance des services; - Réduire les opportunités de corruption dans le sous-secteur forêt et faune								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de textes élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		73 sur 73						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 000 000	8 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	75 %	75 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Le respect des textes réglementaires ; - Le suivi du contentieux.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi du contentieux; - 43 avis sur 43 sollicités ont été donnés; - 30 projets d'accord sur les 30 soumis ont été mis en forme.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - La promotion et à la vulgarisation de la culture juridique - L'analyse et à la formalisation des projets d'actes reçus								
Perspectives 2017	- Renforcement des capacités des personnels du MINFOF : + en procédures judiciaires et suivi du contentieux + à la culture juridique.								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 101,56		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		97.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65 sur 64						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	61 000 000	61 000 000	52 363 850	52 363 850	47 864 000	47 864 000	78,47 %	78,47 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la communication du sous-secteur forêts et faune.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 52/52 émissions radio hebdomadaires diffusées - 3/4 MINFOF Newsletter publié; - 2/2 Lettre Verte spéciale; - 5/2 documentaires avec la CRTV ; - 2/4 sommiers d'infractions publiés - 01 maquette spéciale sur les Aires Protégées - Animation hebdomadaire du site Web ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce à : - La production des magazines et des émissions spécialisées; - L'augmentation du nombre d'activité médiatique sur le Ministère; - La diffusion des supports de communication.								
Perspectives 2017	- Poursuite de la couverture médiatique des activités du sous-secteur forêts et faune ; - Animation du site internet du Ministère								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		95.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	60 000 000	60 000 000	43 803 987	43 803 987	39 804 000	39 804 000	66,34 %	66,34 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Le suivi de la mise en œuvre de la gestion documentaire informatique et des archives du sous-secteur								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Un service sur onze (11) dispose d'un système fonctionnel d'archivage et a assuré le traitement de 16 000 mètres linéaires sur 37 500 mètres linéaires d'archives soit 42,66 % dans les services centraux du MINFOF. - Les Services Centraux disposent d'un système d'archivage fonctionnel - 3/3 Régions pilotes disposent d'un système d'archivage fonctionnel - Le système informatique de gestion du courrier et des archives est opérationnel et rendu exploitable dans les trois Délégations Régionales pilotes (Sud, Centre et Est)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été rendus possibles grâce : - Au développement d'un système d'archivage - A l'informatisation de la gestion du courrier dans les services centraux - A la gestion des ressources documentaires - A la poursuite de la capitalisation des Services Centraux qui disposent d'un système d'archivage fonctionnel et dont 900 mètres linéaires de Fonds d'archives traités et finalisés dans les Régions du Centre, du Sud et de l'Est depuis le 22 mars 2015. - Les ressources du Fonds Commun PSFE et de la GIZ-ProPSFE ont facilité la réalisation d'un système d'archivage au MINFOF.								
Perspectives 2017	- Finalisation du fonctionnement effectif du système d'archivage dans la Délégation Régionale Pilote de l'Est - Poursuite du renforcement des capacités du personnel en gestion des documents administratifs, des techniques de pré-archivages et en archivages numérique.								

Action 12 PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES

OBJECTIF	Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation								
Indicateur	Intitulé:		Volume de financements mobilisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 155,43%		
	Unité de mesure		Mds						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		49,350 en RE et RI						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	21 500 000	21 500 000	10 999 998	10 999 998	11 000 000	11 000 000	51,16 %	51,16 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Suivi de la coopération technique et financière dans la sous-région au plan bilatéral et multilatéral								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi-évaluation des activités des ONG nationales et internationale en vue d'évaluer leur contribution au sous-secteur ; - Participation aux foras et rencontres nationales, sous régionales et internationales ; (préciser) - Mission de suivi-évaluation des projets sous-tutelle ; - 49,35 milliards sur les 31,75 milliards ont été effectivement mobilisés et se répartissent comme ci-après : Ressources internes (RI) + Budget de Fonctionnement + AE=CP : 25 558 305 000 + CP = 18 466 000 000 + Budget d'Investissement Public + CP : 4 909 500 000 Ressources Externes (RE) + Fonds Commun PSFE + AE : 5 745 410 207 + CP : 6 943 097 243 Projets : + PAGFF : MINEPAT + NGOILA MINTOM : 973 millions + PSMNR-SW : 3 milliards + Pilote Bois Energie : 485 millions + Mont BAMBOUTOS : 73 000 dollars (environ 36,5 millions) + C2D : 7.018.000.000 F.CFA +Projet de Gestion durable des forêts par les Communes du Cameroun (GEF/FAO) : 450 millions FCFA + Programme OIBT CITES ANAFOR 100 millions FCFA + ProPFE GIZ : 7 milliards FCFA								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Développement et renforcement des mécanismes de suivi-évaluation de la Stratégie du Sous-Secteur. - Renégociation des financements avec les Partenaires Techniques et Financier pour l'arrimage au Budget Programme - Meilleure mise en œuvre des activités de tous les Programmes du Ministère des Forêts et de la Faune								
Perspectives 2017	- Elaboration des Mémoires d'entente (MoU) - Mise en place des plateformes de collaboration avec les partenaires en vue de la mobilisation des financements								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 961

AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE
FORESTIERE

Responsable du programme

MFOU'OU MFOU'OU BRUNO
Directeur des Forêts

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement les forêts	
Indicateur	Intitulé:	Recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts
	Unité de mesure	Mln
	Valeur de référence:	22943.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	25000.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES FORÊTS Action 04: APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS Action 05: GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES Action 07: REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 11 961 408 000	CP 6 700 414 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MFOU'OU MFOU'OU BRUNO, Directeur des Forêts	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme se veut être la vitrine et surtout le point d'ancrage de la gestion des forêts camerounaises. Les études réalisées ces dernières années démontrent une tendance au recul du couvert forestier, d'où l'importance de la sécurisation et de la mise en valeur des forêts à travers leur gestion durable.

Ce programme compte quatre (04) actions dont la mise en œuvre vise pour l'essentiel, l'aménagement et le renouvellement des ressources forestières, ainsi que l'accroissement des recettes issues de leur exploitation pour le triennat afin de passer de 18 milliards de FCFA à plus de 24 milliards de FCFA.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le taux de réalisation du Programme 961 obtenu au 31 décembre 2016 est de **92,81 %**.

Sur les quatre (04) actions programmées, cinq (05) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- Deux (02) indicateurs ont dépassé leur objectif à plus 100 % ;
- Deux (02) indicateurs sont presque à la phase d'achèvement ; et
- Un (01) indicateur est difficilement mesurable.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	23 018 626 620 F.CFA soit 95,91%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	95,91%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 530 411 679	CP 4 269 417 679
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 430 996 321	Ecart CP 2 430 996 321
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 365 373 138	CP 2 364 033 679
TAUX DE CONSOMMATION	24,82 %	55,35 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Certaines recettes qui n'étaient pas prises en compte ont été capitalisées tels que les droits de sortie	
PERSPECTIVES 2017	- Dynamiser les mécanismes permettant de capter toutes les informations relatives aux recettes fiscales et para fiscales de l'exploitation forestière - Poursuivre et intensifier la lutte contre l'exploitation illégale des produits forestiers	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMÉNAGEMENT DES FORÊTS								
OBJECTIF	Maintenir le potentiel forestier							
Indicateur	Intitulé:		Superficie sous aménagement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 127,4	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5574600.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6225540.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5987579 ha (06 UFA)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 765 501 000	4 765 501 000	1 821 001 000	1 821 001 000	80 000 000	80 000 000	4,39 %	4,39 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le processus de classement des UFA est achevé et il est question à présent de s'assurer que les plans d'aménagement élaborés sont mis en œuvre							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les plans d'aménagement des UFA 10 032 (74 464 ha), 10 048 (66 607 ha), 10 028 (77 692 ha), 00 003 (104 000 ha), 07 003 (38 195 ha), 10 033 (52 021 ha) couvrant une superficie totale de 412 979 ha ont été approuvés en 2016 et sont mis en œuvre.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les plans d'aménagement approuvés ont été immédiatement mis en œuvre par les concessionnaires forestiers ; - Certains concessionnaires dont les plans d'aménagement des UFA n'étaient pas planifiés en 2015 ont élaboré des plans d'aménagement ; - Les ressources financières mobilisées au Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) ont permis d'organiser deux (2) sessions du Comité interministériel d'Approbation des Plans d'Aménagement;							
Perspectives 2017	Poursuivre le suivi de l'élaboration, de l'approbation et de la mise en œuvre des plans d'aménagement							

Action 04 APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS

OBJECTIF	Stabiliser la production du bois légal								
Indicateur	Intitulé:		Volume de bois légal mis sur le marché				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95,72		
	Unité de mesure		m3						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2747380.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		2500000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2393178						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 035 894 000	1 774 900 000	7 556 967 679	2 295 973 679	2 293 374 000	2 293 374 000	32,61 %	91,68 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exploitation forestière est sélective et dépend fortement des commandes faites aux opérateurs économiques. Sur 11 674 915 m ³ de bois autorisés à l'exploitation en 2016, seuls 2 393 178 m ³ ont été exploités								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Attribution de 78 Permis Annuel d'Opération des Unités Forestières d'aménagement ; - Attribution de 20 Permis Annuels d'Opération des forêts communales - Attribution de 161 Certificats de Ventes de coupe ; - Compilation des statistiques de production de tous les titres en activité ; - Mise sur le marché d'un volume légal de bois de 2 393 178 m³. L'enveloppe globale des taxes issues de l'exploitation forestière s'élève à 23 018 626 334 FCFA : - Redevance Forestière Annuelle : 12 764 582 334 FCFA - Taxe d'abattage : 4 125 948 704 FCFA - Autres taxes : 28 128 416 FCFA - Surtaxe à l'exportation : 464 221 303 F.CFA - Ventes aux Enchères Publiques : 322 000 000 FCFA - Droit de sortie : 5 313 745 863 F.CFA								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Retard dans l'édition et la réception des documents sécurisés; - Perturbations climatiques qui ne facilitent pas l'exploitation forestière; - Plusieurs permis d'exploitation du bois d'œuvre attribués n'ont pas été exploités; - L'exploitation forestière est sélective et dépend fortement des commandes faites aux opérateurs économiques. Plusieurs essences autorisées ne sont pas exploitées; - Les ressources du Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) ont contribué à l'édition des documents sécurisés d'exploitation (DF10, Lettres de voitures pour le transport des bois d'œuvre et des bois débités), à l'émission des permis annuel d'opération (PAO) Certificat de Vente de Coupe (CVC), des Certificats Annuel d'Exploitation (CAE).								
Perspectives 2017	- Poursuivre l'édition des documents sécurisés - Poursuivre l'attribution des titres d'exploitation forestière (UFA, Forêts Communales, forêts communautaires, Ventes de coupe...) - poursuivre la collecte et la compilation des statistiques forestières - Mise en place de l'observatoire de la filière bois et des produits forestiers à travers le projet C2D-PSFE2								

Action 05 GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	Appuyer les communes et les communautés dans la gestion forestière							
Indicateur	Intitulé:		Superficie des forêts exploitées en gestion participative et pourcentage des recettes de l'activité forestière, destinées aux communes et communautés investies dans les projets de développement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 146,62%	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		34794.03125					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		40872.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55946,46 ha					
Indicateur	Intitulé:		Superficie des forêts exploitées en gestion participative et pourcentage des recettes de l'activité forestière, destinées aux communes et communautés investies dans les projets de développement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		le deuxième indicateur a été difficilement mesurable					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 500 000	22 500 000	17 980 000	17 980 000	11 730 000	11 730 000	65,23 %	65,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Les Communes et les Communautés ont été impliquées dans la gestion durable des forêts; - Le pourcentage des recettes issues de l'activité forestière, destinées aux communes et communautés et investies dans les projets de développement n'a pas pu être évalué car le principe d'unicité de caisse ne permet pas de déterminer la quote-part des recettes forestières rétrocédée aux Communes, qui a été investi dans les projets de développement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Délivrance des Permis Annuels d'opération (PAO) pour l'exploitation de 15 forêts communales - Délivrance des certificats annuels d'exploitation (CAE) pour l'exploitation de 170 forêts communautaires							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Il faut relever ici qu'en fin d'année 2015, plusieurs projets de décrets de classement des forêts communales introduits auprès de la hiérarchie au cours des exercices antérieurs ont été signés, entraînant un remarquable dépassement des prévisions contenues dans les documents de planification, qui fixaient des cibles du triennat 2016-2018 des superficies des forêts communales en production, en deçà des résultats atteints en fin d'année 2015. Ces cibles ont été corrigées pour les années 2017 et 2018; - Les ressources du Fonds Spécial de Développement Forestier ont facilité le déploiement du personnel dans les communes pour le suivi de la mise en œuvre de l'Arrêté Conjoint 076 relatif à la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et fauniques							
Perspectives 2017	- Poursuite des opérations de classement des forêts communales et d'attribution des forêts communautaires ; - Poursuite des actions visant la traçabilité des recettes forestières rétrocédées aux Communes							

Action 07 REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	Augmenter les surfaces de plantations forestières								
Indicateur	Intitulé:		Montant de l'appui accordé aux acteurs de reboisement pour la réalisation d'une superficie de plantations forestières (NB: montant cumulé)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		Mln						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1600.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4906.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27148,5ha				75,52		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	137 513 000	137 513 000	134 463 000	134 463 000	99 110 000	99 110 000	72,07 %	72,07 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	mode de gestion des subventions pour le reboisement (délégation des crédits aux Délégués Régionaux des Forêts et de la Faune)								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 151 acteurs bénéficiaires des subventions pour le reboisement par le FSDF: - 56 Communes, d'un montant de 616 millions FCFA pour la plantation de 1540 ha ; - 03 Communautés urbaines, d'un montant de 3,2 millions FCFA pour la plantation de 80 ha ; - 32 GIC, ONG et Associations, d'un montant de 96 millions de FCFA pour la plantation de 240 ha ; - 01 Chefferies, d'un montant de 2 000 000 FCFA pour la plantation de 05 ha - 06 communes ont également bénéficié des appuis d'un montant de 114 millions pour le reboisement de 285 ha dans le cadre du BIP								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La mise à disposition tardive des fonds alloués pour le reboisement n'a pas permis la réalisation de certaines activités de reboisement en 2016 ; - Les ressources du Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) ont été mobilisées pour l'appui des acteurs du reboisement à l'effet de mettre en place 2 000 ha de plantations forestières.								
Perspectives 2017	- Poursuite de la subvention des activités de reboisement ; - Poursuite des missions de suivi et de contrôle des activités de plantation ; - Réflexion pour le repositionnement de l'Etat dans la conduite des grands projets de reboisement.								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 962

SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES
FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES

Responsable du programme

LEKEALEM JOSEPH
Directeur de la Faune

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées.	
Indicateur	Intitulé:	Contribution aux recettes fiscales sous sectorielles
	Unité de mesure	Mln
	Valeur de référence:	920.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	1200.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE Action 02: VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUEES Action 03: CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTEGEES Action 04: VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES Action 05: DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 879 161 000	CP 4 879 161 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	LEKEALEM JOSEPH, Directeur de la Faune	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 962 du Ministère des Forêts et de la Faune au cours de l'année 2016 a été implémenté dans un contexte marqué par la chute de l'activité cynégétique due à l'insécurité dans la région de l'Extrême-nord, et le maintien de cette zone dans la liste rouge, interdite de séjour pour les ressortissants des pays de l'Union Européenne. Les problèmes d'empiétement observés depuis quelques années tels que l'envahissement massif des Aires Protégées par des bergers transhumants venants des pays étrangers pour la plupart, l'orpaillage, la pression des déplacés et les réfugiés qui impactent négativement sur les ressources ont demeuré et entraînent l'abandon des zones de chasse par les amodiataires et l'inactivité des certaines zones de chasses. Cette situation est exacerbée par l'insuffisance de moyens logistiques adéquats (véhicules, motos Tout terrains, embarcations motorisées etc.).

Le plan d'actions d'urgence pour la sécurisation des aires protégées (2012-2017), a demeuré le fil conducteur des activités prioritaires de ce programme, dans la prise en compte de la mise en place des infrastructures et équipements, le renforcement des effectifs et de leurs équipements individuels adéquats ainsi que la coopération intersectorielle. Au terme de cette année, sa mise en œuvre s'est avérée très insatisfaisante en raison des restrictions budgétaires imposées au programme.

L'amélioration de la contribution de la faune et des aires protégées dans l'économie nationale est l'objectif majeur poursuivi par le sous-secteur. Pour un montant d'un milliard FCFA de recettes liées à la faune et des aires protégées en 2012, l'on a observé une chute progressive

depuis 2013. Ce chiffre pourrait être revu à la hausse au regard de la richesse écotouristique dont regorge le pays, à travers des actions de sécurisation, de valorisation de la faune et des aires protégées qui y sont menées.

C'est ainsi qu'en dehors des actions prescrites par le plan d'actions d'urgence devant contribuer à améliorer significativement le paysage touristique des aires protégées, le programme 962 a envisagé l'élargissement de son assiette fiscale à travers la création de nouvelles zones de chasse, l'élaboration des plans de gestion de ces zones de chasse, la signature d'un memorandum d'entente avec le Ministère du Tourisme et des Loisirs, dans la perspective de révision de la loi des finances en rapport aux différentes taxes liées à l'exploitation de la faune qui sont moins élevées à l'instar des autres pays africains, et la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la faune et des aires protégées.

La poursuite de la mise en place du processus allant vers l'implication des collectivités territoriales décentralisées et les communautés riveraines dans la gestion des ressources fauniques et des aires protégées et le souci d'accroître la contribution des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur ont également constitué le leitmotiv du programme.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le taux de réalisation du Programme 962 obtenu au 31 décembre 2016 est de **75,72 %**. Sur les cinq (5) actions du programme, cinq (5) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- Un (1) indicateur (superficie d'Aires Protégées sous aménagement) a dépassé son objectif à plus 100 % ;
- Deux (2) indicateurs (nombre de visiteurs dans les Aires Protégées et montant des financements mobilisés) sont à la phase d'achèvement ;
- Deux (2) indicateurs ne seront pas atteints au 31 décembre 2016, Il s'agit :
 - o du nombre de touristes chasseurs dans les zones de chasse: 56,60 % ;
 - o des recettes générées par le sous-secteur faune: 64 % ;

L'objectif étant de gérer durablement et de valoriser la faune et les aires protégées, le programme est décliné en 05 actions ci-après :

- Action 01 : Aménagement des zones de chasse
- Action 02 : Valorisation des ressources fauniques
- Action 03 : Sécurisation et Aménagement des Aires protégées
- Action 04 : Valorisation et Promotion des Aires Protégées
- Action 05 : Développement institutionnel et financement durable de la faune et des Aires Protégées

Action 1 : L'action aménagement des zones de chasse qui a pour objectif de gérer et exploiter

durablement les zones de chasse, s'est poursuivie par la délivrance des permis de chasse et le marketing de ces zones de chasse. De 380 touristes chasseur en 2015, l'action a projeté 420 touristes chasseur en 2016 pour une réalisation de 238 touristes chasseurs, soit un taux de réalisation de.

Cette action contient des financements des sources du budget de fonctionnement et du Fonds Spécial de Protection de la Faune. Pour un crédit de paiement au budget de fonctionnement de 2 500 000 FCFA, cette action a connu une consommation de 2 500 000 FCFA, soit un taux de consommation de 100% avec un taux de réalisation de l'indicateur 66,66% de l'action.

Action 2 : L'action valorisation des ressources fauniques concerne les activités liées à l'amélioration des recettes fauniques. Cette action est majoritairement financée par le Fonds Spécial de Protection de la Faune. Les résultats atteints en 2012, 2013, 2014 et 2015 étaient respectivement d'un (1) milliard FCFA, 990 325 275 FCFA, 921 041 287 FCFA, 696 361 449 FCFA de recettes. En 2016, la prévision d'atteinte de l'objectif était de 1 milliard FCFA, pour un résultat de 641 272 525 FCFA, soit un taux de réalisation technique de 64,12%. La contre-performance s'explique par :

- Insécurité dans la partie septentrionale et la bande est du territoire national, ayant conduit la mise au rouge du segment national du Bassin du lac Tchad par les pays de l'Union Européenne ;
- La transhumance ;
- Les Conflits sur l'utilisation de l'espace rural ;
- L'exploration minière des zones de chasse ;
- La non révision des différentes taxes d'exploitation de la faune dans la loi des finances.

Action 3 : L'action sécurisation et aménagement des aires protégées est l'action autour de laquelle est concentré l'essentiel des investissements du programme 962. En 2016, les investissements inscrits 2015 pour la mise en œuvre du Plan d'Action d'Urgence pour la Sécurisation des Aires Protégées et des plans d'aménagement se sont poursuivis. Il s'est agi de la poursuite de la construction de la base vie du Sanctuaire à gorille de MENGAME, dont le marché précédent avait connu la résiliation, la poursuite des travaux de construction des bases vie du Parc National de MPEM et DJIM, de la Reserve de Faune du Dja, et du Parc National de la Bénoué. Il s'est agi également de l'acquisition des uniformes complets pour les écogardes et des armes et munitions. Le pourcentage de consommation du budget de cette action est de 100%.

La valeur de l'indicateur de référence de la superficie d'aires protégées sous aménagement était de 4 190 061 ha en 2015, une projection de 4 300 000 ha a été programmée en 2016 pour un résultat de 5 120 061 ha de superficie sous aménagement des aires protégées, ce qui représente un taux de réalisation de 119,07%.

Action 4 : L'action valorisation et promotion des aires protégées concerne les activités de fonctionnement des aires protégées afin de garantir leur fonction.

L'objectif de cette action étant d'améliorer l'attractivité des Aires Protégées, les résultats obtenus lors des années 2012, 2013, 2014 et 2015 indiquaient le nombre de visiteurs dans les aires protégées respectivement de 100 000, 129 592, 128 387 et 141 362 visiteurs. Il était projeté d'atteindre en 2016, 135 000 visiteurs pour un résultat de 107 922 visiteurs, soit un taux de réalisation de 79,94%.

Action 5 : L'action développement institutionnel et financement durable des aires protégées implique non seulement les activités de fonctionnement de la Direction de la Faune et des Aires Protégées et ses Sous directions mais aussi, le fonctionnement de l'Ecole de Faune de Garoua.

Pour ce qui est de la performance de cette action, dont le premier pan était d'aboutir à la création de l'Office National des Aires Protégées (ONAP), le dossier est transmis aux Services du Premier Ministre depuis 2013.

En ce qui concerne la mobilisation des fonds pour le financement de l'organe de gestion de la Faune et des aires protégées, la valeur de référence était de 5 milliards en 2012, les prévisions étaient de 7,131 milliards en 2013 et 9 475 886 422 FCFA en 2014, et en 2015 un montant de 9 755 374 583 FCFA a été mobilisé. En 2016, sur une projection de 9 milliards FCFA, 7 637 722 650 FCFA ont été réalisés soit un pourcentage de est de 84,86%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	641272525 FCFA	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	64,12	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 722 450 923	CP 2 722 450 923
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 156 710 077	Ecart CP 2 156 710 077
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 296 289 923	CP 265 289 923
TAUX DE CONSOMMATION	10,88 %	9,74 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Cinq (05) projets de construction des bases vie de BAKOSSI, MPEM ET DJIM ET MENGAME, Réserve de Faune du DJA, Vallée du MBERE, MOZOGO-GOKORO inscrits dans le Budget d'Investissement Public, exécutés pour un montant de 324 987 000 FCFA ; - Insécurité dans la partie septentrionale ; - Phénomène de braconnage ; - Empiétements divers des Aires Protégées (Orpaillage, transhumance transfrontalière etc.)	
PERSPECTIVES 2017	- Renforcement du suivi du recouvrement des recettes fiscales ; - Informatisation de la gestion du Fonds Faune ; - Arrêt des délégations des marchés de construction des bases vies et postes de surveillance aux Communes	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE								
OBJECTIF	Augmenter le nombre de touristes chasseurs dans les aires protégées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes chasseurs par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 56,66%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		380.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		238 touristes chasseurs enregistrés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	61 900 000	61 900 000	59 795 000	59 795 000	54 515 000	54 515 000	91,16 %	91,16 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Amélioration du respect des cahiers de charge des amodiataires ; - Renforcement de la sécurisation des ZIC ; - Canevas d'élaboration et d'évaluation des plans de gestion disponible							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en œuvre des plans de gestion des ZIC et ZICGC : - o 238 touristes chasseurs enregistrés - o 23 opérations coups de poing réalisées (46 PV dressés, 26 fusils saisis, 101 campements détruits, 322 cartouches saisis, 6153 câbles d'aciers saisis, 06 motos, 16 machettes, 15 couteaux, 05 tronçonneuses, 01 gilet de sauvetage, 02 pirogue2, 62 pointes d'ivoire, plus de 937 kg de viande saisis); - Mise en œuvre de la stratégie nationale de Lutte anti braconnage dans les zones de chasses : - o 10 réunions d'information sur les questions de lutte anti braconnage tenues dans les 10 régions - o 06 opérations coup de poing réalisées dans les centres urbains (DOUALA, YAOUNDE, GAROUA, BAMENDA, BUEA, EBOLOWA							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Renforcement de la sécurisation des ZIC - Amélioration du respect des cahiers de charge des amodiataires - La majorité des activités ont été financées par le Fonds Spécial de protection de la Faune.							
Perspectives 2017	- Elaboration de neuf (09) plans de gestion - Mise en œuvre de six (06) plans de gestion en 2017							

Action 03 CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES

OBJECTIF	Augmenter la superficie des aires protégées sous aménagement								
Indicateur	Intitulé:		superficies d'aire protégées sous aménagement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 119,07		
	Unité de mesure		ha						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4000000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		5000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5120061ha						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 968 411 000	1 968 411 000	1 949 810 923	1 949 810 923	436 440 000	436 440 000	22,17 %	22,17 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Empiètement des AP - Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le braconnage - Développement des partenariats pour la gestion des aires protégées								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Construction des ouvrages dans les aires protégées (poursuite de la construction des bases vie de la Reserve de Biosphère de Dja, Parc National de Mpem et Djim, Parc National de Bakossi ; poursuite de la 2ère phase de la base vie du Sanctuaire à Gorille de Mengame ; un bâtiment administratif à usage de bureau construit au profit du PN Mozogo Gokoro ; Un bâtiment à usage de logement réhabilité au profit du Jardin Zoologique de Mvog Béti ; Râtelier pour armes construit) - Equipement des services de conservation des aires protégées (250 armes kalachnikov acquis ; Armes de type Kalachnikov acquis ; 1000 tenues complètes acquises) - Lutte anti braconnage et Protection des Aires Protégées (23 opérations coups de poing réalisées avec 46 PV dressés, 26 fusils saisis, 101 campements détruits, 322 cartouches saisis, 6153 câbles d'aciers saisis, 06 motos, 16 machettes, 15 couteaux, 05 tronçonneuses, 01 gilet de sauvetage, 02 pirogue2, 62 pointes d'ivoire, plus de 937 kg de viande saisis)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- dix (10) comités régionaux de lutte Anti Braconnage prévus, tenus; - marché d'acquisition des uniformes réceptionné. - les activités de cette action ont été financées conjointement par le budget de l'Etat et par le Fonds Spécial de protection de la Faune.								
Perspectives 2017	- Acquisition de 6 Pick-Up et 25 motos - Poursuite de la construction des bases vies du Sanctuaire à Gorille de Mengame et du Parc National de Mpem et Djim - Acquisition de 1000 uniformes complets								

Action 04 VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES

OBJECTIF	Améliorer l'attractivité des aires protégées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de visiteur dans les aires protégéespar an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,40		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		125000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		160000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90994						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	545 550 000	545 550 000	545 550 000	545 550 000	498 995 000	498 995 000	91,47 %	91,47 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la stratégie de développement de l'écotourisme ; - Développement des partenariats pour la gestion des aires protégées - Signature du MoU entre le MINFOF et le MINDEF ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Développement de l'écotourisme dans les Aires Protégées: 90 994 visiteurs enregistrés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Inexistence d'une stratégie de valorisation des AP								
Perspectives 2017	- Elaboration d'un plan de développement de l'écotourisme - Poursuite de la capitalisation des statistiques de cet indicateur dans les aires protégées.								

Action 05 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES								
OBJECTIF	mettre en place et assurer le fonctionnement de l'office national des AP							
Indicateur	Intitulé:		Volume des financements mobilisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,08%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8.5					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		11.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85,08%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 303 300 000	2 303 300 000	167 295 000	167 295 000	2 268 065 000	2 268 065 000	98,47 %	98,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Fin du Projet de Conservation TRIDOM							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées (un projet de texte de création de l'office national des aires protégées transmis aux Services du Premier Ministre et 7 657 722 650 F.CFA mobilisé)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Capitalisation des financements de certains partenaires techniques de la conservation : ProPFE (PSMNR), Fonds Commun, UICN, WWF, WCS...							
Perspectives 2017	- Validation de l'étude sur la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la faune et des aires protégées - Poursuite de la capitalisation des financements des partenaires techniques							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 963

VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET
NON LIGNEUSES

Responsable du programme

MAHAMAT HABIBOU

Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux.
	Unité de mesure	nbE
	Valeur de référence:	27000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	37500.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS Action 02: ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS Action 05: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE Action 06: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 917 311 000	CP 3 086 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHAMAT HABIBOU, Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les résultats de l'étude sur l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun réalisée par le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) sur la commande du MINFOF ont permis de revisiter le nombre d'emplois directs générés par l'exploitation forestière. Ces emplois directs qui ont été estimés à 23 000 en 2012 et atteints 27 000 en 2014 devaient augmenter pour atteindre une valeur de 30 000 emplois en 2015. Cet accroissement visé est tributaire de l'augmentation de la valeur ajoutée par l'exportation des produits finis, du rendement- matière en usine, et de la promotion des produits forestiers.

La loi forestière et ses textes subséquents ont prescrit la transformation d'un pourcentage important des bois récoltés pendant l'exploitation dans notre pays. Cependant, le pourcentage de transformation locale n'a pas encore atteint le seuil de 100%. Pour atteindre cet objectif, les effets visés par le programme 963 en 2016 étaient l'élargissement de la gamme des essences exploitées par l'utilisation des essences peu connues au niveau national et international, l'approvisionnement du marché intérieur de bois par du bois légal, la diversification des produits transformés localement, la gestion durable du bois énergie et des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Sur le plan artisanal, et donc l'essentiel des produits est destiné au marché intérieur, non seulement les acteurs doivent accepter de changer de système de production pour désormais travailler dans la légalité, tout en améliorant leur compétitivité, la qualité des produits et la fiabilité des services. Aussi, la restructuration amorcée du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé en vue de sa modernisation, permettra la maîtrise des méthodes modernes de transformation du bois. Dans le but de garantir la qualité des produits bois, le processus

d'adoption des normes de séchage des bois et de classification des grumes, ainsi que celui d'homologation des normes des produits et procédés bois se sont faits en partenariat avec l'Agence des Normes et de la Qualité du Cameroun (ANOR).

L'approvisionnement des foyers en bois énergie dans la zone septentrionale par la gestion des massifs forestiers existants et le reboisement a été poursuivi. Quant aux produits forestiers non ligneux (PFNL), l'organisation et la formation des acteurs, l'augmentation des quantités des PFNL à l'export et dans le marché local ont permis d'accroître leurs valeurs et relever leurs contributions à la sécurité alimentaire et à la promotion de l'auto emploi par la création des PME spécialisées.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'état de mise en œuvre de ce programme enregistre de manière globale un taux de réalisation de 111,53 %. De manière spécifique, sur les quatre (4) actions programmées, quatre (4) résultats sont attendus au 31 décembre 2016. Les scores obtenus présentent quatre (4) indicateurs ayant dépassé leurs objectifs fixés.

En effet, la commercialisation de 873 000 m³ de bois des essences de promotion a été facilitée, 384 artisans formés aux métiers bois, 17 631,42 tonnes métriques de bois énergie ont été mises sur les marchés et la valeur des Produits Forestiers Non Ligneux estimée à 6,889 milliards pour 5 977,42 tonnes exportées.

En ce qui concerne le volume de bois débité légal, le niveau de réalisation de cette activité est de 74,54 %, soit 447 268,327 m³ de bois débité légal mis sur le marché national.

Quant au nombre d'emplois, l'évaluation des unités de transformation du bois, le décompte dans les sociétés d'exploitation forestière et valorisation des PFNL a permis d'estimer les emplois directs.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	32 500 Emplois	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 325 278 787	CP 9 493 967 787
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -6 407 967 787	Ecart CP -6 407 967 787
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 233 290 000	CP 2 233 290 000
TAUX DE CONSOMMATION	19,72 %	23,52 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Capitalisation des résultats de l'étude relative à l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun (CIFOR, juillet 2013) liés aux emplois dans le secteur forestier - Mise en place des mécanismes essentiels (Plateforme logicielle, fiches de collecte, base de données) aux fins de capter les informations statistiques des emplois créés et des ressources	

	ligneuses et non ligneuses. - Ces résultats ont été obtenus grâce aux financements conjoints du budget de l'Etat, du Fonds commun et du Fonds spécial de développement forestier.
PERSPECTIVES 2017	- Encourager et accompagner la création des Entreprises forestières demandeuses en vue de capter le flux d'emplois généré dans le secteur forestier; - Réaliser une étude analytique sur les emplois créés; - Poursuivre la réalisation des activités des Actions contribuant au développement de la croissance et de l'emploi; - Promouvoir l'auto-emploi à travers la participation et l'animation des foires auxquelles le MINFOF prend part.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS								
OBJECTIF	Augmenter le volume de bois transformés et/ou promus commercialisés							
Indicateur	Intitulé:		Volume de bois transformés et promus commercialisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 126,73%	
	Unité de mesure		m3					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		655000.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1140000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1 292 646,935 m3 d'essences transformées et promues commercialisées					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 665 261 000	833 950 000	1 934 260 967	102 949 967	98 304 000	98 304 000	3,69 %	11,78 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Désignation du Point Focal et des Chefs d'Antennes régionales du MIB - Création du Comité d'actualisation de la liste des essences de promotion et du Comité de suivi des activités du MIB - Mise en œuvre du projet pilote MIB - Baisse de la production de bois entraînant la baisse des volumes des bois débités légaux mis sur le marché local.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sensibilisation et vulgarisation de 10 fiches techniques des essences de promotion (substitution des essences) dans les régions de L'Est, du Nord, de l'Adamaoua et Littoral - o Participation du MINFOF à quatre (04) foires nationales (FIDD, FOTRAC, SIALY, FEBASI) et une foire internationales (DUBAI WOODSHOW)) - Organisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB) : - o Réédition du guide explicatif des procédures du MIB - o Réalisation des études architecturales du site MIB de Ngaoundéré et EKOK - Identification des sites physiques MIB potentiels dans la région du Sud, Est, Nord –Ouest, Ouest, Centre : - Procédures d'octroi et de gestion des PEBO en vue de l'approvisionnement du MIB actualisées et simplifiées - Conclusion des protocoles d'accord pour le test des procédures de mise à la disposition des transformateurs artisanaux des rebuts/ bois abandonnés et des tiges résiduelles, élaborées en vue de faciliter l'approvisionnement du MIB par le bois provenant du DFP et du DFNP - Tenue d'une session du comité de suivi du MIB ; - Démarrage de la construction de l'Immeuble siège COMIFAC - o Réalisation de l'étude architecturale de la construction de l'immeuble siège de la COMIFAC - o Réalisation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC - o Réalisation du contrôle technique de normalisation des risques pour les travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC - Travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC entrepris							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Un accent a été mis sur l'organisation des réunions de concertation et des missions de collecte d'informations sur les essences de promotion et de commercialisation du bois - Le MINFOF a honoré plusieurs sollicitations de participation aux foires nationales et internationales aux fins de promouvoir les essences camerounaises ligneuses et non ligneuses - La validation des projets de procédures simplifiées d'octroi et de gestion des Permis d'exploitation des bois d'œuvre (PEBO) et de mise à disposition des rebuts/ bois abandonnés, ainsi que des tiges résiduelles dans le cadre d'une concertation avec les différentes parties prenantes. - Ces résultats ont été obtenus grâce aux financements conjoints du budget de l'Etat (Immeuble COMIFAC), du Fonds commun (MIB et foires) et du Fonds spécial de développement forestier (foires).
Perspectives 2017	- Consolider les acquis de 2016 et poursuivre l'actualisation de la liste des essences de promotion ; - Poursuivre la promotion du bois camerounais sur le plan national, régional, sous régional et international ; - Opérationnaliser le marché intérieur du bois (MIB) et développer une stratégie d'approvisionnement du MIB ; - Poursuivre l'étude sur la taxation du bois devant approvisionner le MIB - Acquérir un Serveur pour le déploiement de l'application du MIB ; - Tester les différentes procédures d'octroi et de gestion des PEBO et de mise à disposition des rebuts/ bois abandonnés, ainsi que des tiges résiduelles.

Action 02 ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des artisans et industriels de bois en vue d'accroître le rendement matière							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans et industriels renforcés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 109,71%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		790.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1800.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		384 artisans formés (soit 1 434)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	176 550 000	176 550 000	122 613 147	122 613 147	112 010 000	112 010 000	63,44 %	63,44 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la stratégie de transformation plus poussée du bois au Cameroun - Animation du Comité Technique 49 chargé de l'élaboration des normes des produits et procédés bois - Mise en œuvre du Plan d'Industrialisation du Secteur Bois (PISB) - Recommandations du Rapport de l'Etude sur la Restructuration du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé - Accompagnement du projet d'Assistance Technique auprès de la DPT							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réalisation d'une étude sur la mise en place d'une fiscalité incitative sur les bois destinés au MIB, - Réalisation d'une étude sur la création d'un guichet unique des Entreprises forestières ; - Suivi du processus d'adoption du « draft 1 » des normes de séchage du bois et du « draft zéro » des normes de cubage et de classements des grumes. - Evaluation technologique des unités de transformation du bois - Formation de 384 artisans en séchage du bois et en fabrication des ouvrages en panneaux de bois massif à lames continues - Formation des personnels MINFOF sur les terminologies des produits bois, chaîne de transformation et négoce - Adoption de vingt-deux normes de transformation du bois							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Sensibilisation et encadrement des responsables des UTB sur la nécessité de développer leurs entreprises dans la légalité - Accompagnement à la création de nouvelles unités de transformation du bois par la délivrance des Attestations de Détention de Matériel de Transformation de Bois (ADMTB) et Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)) - Mise en œuvre des activités du projet d'assistance technique - Appui du Projet de compétitivité des Filières de Croissance (PCFC) pour l'homologation de vingt-deux normes pour les produits et procédés bois. - Ces résultats ont été obtenus grâce aux financements conjoints du budget de l'Etat, du Fonds commun (MIB, normes, formations, guichet unique) et du Fonds spécial de développement forestier (Formations).							

Perspectives 2017	- Sensibiliser les acteurs de la filière bois en vue de poursuivre la mise en œuvre du plan d'industrialisation du secteur bois - Equiper en matériels techniques le Centre de Promotion du Bois (CPB) en vue de sa restructuration effective - Poursuivre le renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans du bois - Adopter les normes de séchage des bois et de cubage/classements des grumes - Elaborer la carte physique des UTB - Sensibiliser et former les acteurs de la filière bois dans le remplissage des documents sécurisés et statistiques Evaluer la mise en œuvre du Plan d'industrialisation du secteur bois - Evaluer la mise en œuvre du Projet d'assistance technique auprès de la DPT
-------------------	--

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE

OBJECTIF	Accroître l'offre de bois énergie légal sur le marché								
Indicateur	Intitulé:		Quantité de bois énergie mis sur le marché par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103,7%		
	Unité de mesure		TM						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		15000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		19000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17 631,42 tonnes métriques						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	132 000 000	132 000 000	132 000 000	132 000 000	129 300 000	129 300 000	97,95 %	97,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre du Projet pilote de gestion du bois énergie - Prédominance du secteur informel - Adoption de la stratégie de développement de la chaîne de valeur charbon à partir des rebuts des scieries dans la région de l'Est								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des activités du Projet pilote de gestion et de reboisement de la filière bois énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord du Cameroun comme suit : • Matérialisation de 13 bassins sur 20 identifiés, par la pose des plaques de signalisation • Reboisement de 20 ha ; • 17 conventions d'assistance signées avec plusieurs acteurs ; • 05 communes accompagnées pour un (01) marché urbain sécurisé ; • 04 marchés ruraux construits ; • 01 organisation des acteurs légalisée • 15 nouvelles communautés accompagnées dans le processus d'obtention des forêts communautaires pour production du bois énergie • Définition des conditions d'exploitation du bois énergie • Accompagnement des communautés dans la gestion des bassins de production du bois énergie - Accompagnement des groupes organisés dans la carbonisation des rebuts dans neuf (09) scieries (SFID, SFIL, ALPICAM, CFC, GRUMCAM, SEFAC, STBK, WIJMA, CFK) - Vulgarisation du guide d'information et de sensibilisation sur la production du charbon de bois légal - Sensibilisation des détenteurs d'UTB et populations sur la valorisation des rebuts de scierie en charbon de bois dans la région du Centre - Développement d'une application de collecte et compilation des statistiques sur le bois énergie et les PFNL								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Acquis du Projet bois énergie surtout dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord; - Accroissement de la production du charbon à partir des rebuts de scierie ; Ces résultats ont été obtenus grâce aux financements conjoints du budget de l'Etat (projet pilote bois-énergie), du Fonds commun (projet pilote bois-énergie, développement application de collecte et compilation des statistiques) , du Fonds spécial de développement forestier (Carbonisation) et l'accompagnement de la GIZ (guide d'information et de sensibilisation et carbonisation des rebuts de scierie) .								

Perspectives 2017	- Collecter les données de consommation du bois énergie étendue à toutes les Régions - Appuyer la production et la commercialisation du bois énergie - Professionnaliser les acteurs de la filière bois énergie - Etendre le projet de carbonisation des rebuts des scieries autour des grandes villes - Accélérer le processus de création des forêts communautaires dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord - Mettre en œuvre à titre expérimental l'application sur la collecte et la compilation des données sur le bois énergie et les PFNL
-------------------	--

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)								
OBJECTIF	Accroître l'offre et la valeur des PFNL							
Indicateur	Intitulé:		Valeur des PFNL commercialisée par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 106%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		22.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		29.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,889 milliards pour 5 977,42 tonnes de PFNL exportés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 943 500 000	1 943 500 000	9 136 404 673	9 136 404 673	1 893 676 000	1 893 676 000	97,44 %	97,44 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre du PND –PFNL - Mise en œuvre du mémorandum d'entente Cameroun- INBAR sur le Bambou et le Rotin - Fermeture temporaire de la frontière Cameroun-Nigéria suite aux exactions de la Secte Islamique BOKO HARAM, empêchant le transit des PFNL vers le Nigéria							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue d'un Comité Consultatif National du Plan national de développement (PND) des PFNL sur les orientations de gestion des PFNL - Elaboration d'un projet d'arrêté portant modalité d'exploitation des PFNL avec une proposition de décision sur la catégorisation des PFNL - Réalisation d'un inventaire du bambou de chine dans quatre régions (Centre, Littoral, Sud et Sud-Ouest) - Elaboration du projet pilote de gestion du bambou dans les 4 régions - Création et /ou Animation de 03 plateformes de concertation régionale sur la gestion des PFNL - Organisation d'une conférence régionale sur le bambou et le rotin - Elaboration des procédures de collecte de statistiques et du cahier de charges relatifs à l'application informatique - Réalisation de l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité pilote de transformation du bambou au Cameroun - Animation d'un groupe de travail en charge d'élaborer un projet de texte relatif au suivi de l'exploitation, de la commercialisation et de l'exportation des PFNL/Produits spéciaux issus de la domestication							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Positionnement sur les marchés de nouveaux PFNL comme émergents (par exemple <i>Ebai</i>, <i>Allanblackia</i>, <i>Ondzing</i>); - Amélioration de la qualité du suivi des statistiques sur les PFNL; - Ces résultats ont été obtenus grâce aux financements conjoints du budget de l'Etat (Inventaire du bambou, étude de faisabilité, Elaboration du projet pilote de gestion du bambou...), du Fonds commun (organisation de la conférence sous régionale), du Fonds spécial de développement forestier (tenue du Comité consultatif).							
Perspectives 2017	- Améliorer les textes réglementaires de la gestion des PFNL - Rendre opérationnel le système de collecte et d'analyse des données PFNLS au niveau national - Appuyer l'organisation des acteurs PFNL - Mettre en œuvre le projet pilote de gestion du bambou de chine dans quatre (04) Régions à fort potentiel - Elaborer le programme national de développement des filières du bambou de chine							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre des programmes du Ministère des Forêts et de la Faune en 2016, a permis d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique, mais également d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises. De manière générale, la mise œuvre du Budget Programme aura également permis au Ministère des Forêts et de la Faune, de corriger les manquements observés au cours des exercices antérieurs.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En vue d'atteindre les objectifs assignés par le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), le Ministère des Forêts et de la Faune s'est fixé comme objectif « d'assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durables des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ».

Pour atteindre cet objectif, les priorités du Sous-secteur ont été axées sur :

- l'aménagement et la valorisation durables des concessions forestières, des produits de la filière bois et des produits forestiers non ligneux ;
- la promotion d'un système de gestion participative au bénéfice des communautés rurales ;
- la gestion durable du réseau d'aires protégées et des sites critiques représentatifs de la biodiversité camerounaise en vue d'une meilleure contribution à l'économie locale et nationale.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Afin d'intégrer au mieux les priorités et objectifs du DSCE, et de tendre vers plus de performance, à travers la mise en œuvre du budget programme, le Ministère des Forêts et de la Faune envisage en 2017 :

- d'assurer la pleine gestion stratégique du sous-secteur ;
- de renforcer la coopération, le partenariat et le suivi des programmes ;
- d'améliorer la Gestion des Ressources Humaines ;
- de renforcer la fonction financière et améliorer la gestion des ressources matérielle et documentaire
- de promouvoir la bonne gouvernance dans le sous-secteur.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Face aux difficultés majeures ci-dessus énumérées, les principales suggestions formulées portent sur :

- la sensibilisation des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour une franche collaboration avec le département ministériel ;
- la révision à la hausse des quotas trimestriels de fonctionnement du Chapitre 33 ;
- la formation plus accrue des acteurs de la mise en œuvre de la stratégie, à la gestion axée sur les résultats (GAR), en élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO) et aux nouveaux mécanismes de gestion du Budget Programme ;
- la dotation des structures centrales et déconcentrées en véhicules tout terrain, pour la sécurisation et le contrôle dans les Aires Protégées ;
- la dotation des personnels de terrain en équipement complet (treillis ou tenue verte, paquetage, armes et munitions) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du slogan : « un personnel, un ordinateur complet, et une imprimante » pour la sécurisation des données statistiques du sous-secteur ;
- la poursuite de la gouvernance et l'amélioration du cadre de travail dans le sous-secteur forêts et faune.